

---

## Note aux familles. Assurance scolaire.

**Numéro d'inventaire** : 2011.02619.3

**Auteur(s)** : Devaux

**Type de document** : texte ou document administratif

**Imprimeur** : Meunier imp.

**Date de création** : 1934

**Description** : Une feuille imprimé au recto encre bleue.

**Mesures** : hauteur : 214 mm ; largeur : 136 mm

**Notes** : Note informant les parents qu'ils pourront souscrire une assurance scolaire auprès de la Compagnie Centre et Sud-Ouest à partir du 1er janvier 1935. Trouvée avec deux bulletins de notes (indices 1 et 2).

**Mots-clés** : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

**Filière** : Post-élémentaire

**Niveau** : Post-élémentaire

**Nom de la commune** : Tours

**Nom du département** : Indre-et-Loire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 1 p.

Ecole Primaire Supérieure  
Ecole Pratique d'Industrie  
de Garçons  
TOURS

## NOTE AUX FAMILLES

Le Directeur prévient les familles qu'à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1935, elles pourront assurer leurs enfants contre les accidents de la vie scolaire, à la Compagnie **Centre et Sud-Ouest**, 8, rue de Châteaudun, Paris (9<sup>e</sup>).

La prime, pour la fin de l'année scolaire 1934-35 sera de 3 fr. 50 pour le Cours préparatoire ; 5 fr. 25 pour l'E. P. S. ; 7 francs pour l'Ecole pratique et les sections Arts et Métiers.

Ces primes devront être versées **au Directeur de l'Ecole avant le 15 janvier**. Une quittance numérotée sera délivrée à chaque élève, et portera, en extrait, les clauses principales de la police.

L'assurance couvrira notamment :

Les frais médicaux avec abattement de vingt francs.

L'incapacité permanente (Cent mille francs pour l'incapacité totale).

Les parents pourront prendre connaissance, au bureau du Directeur, du texte complet de la police.

Il est certainement superflu d'attirer l'attention sur l'importance de cette question, qui a été étudiée avec le plus grand soin et avec le vif désir de rendre service à nos élèves et à leurs parents.

A tous, le Directeur et le Personnel de l'Ecole adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 1935.

Le Directeur : DEVAUX.

